

LE REZ-DE-CHAUSSEE DU MONDE
SUR LES IMPLICATIONS SOCIO-ECONOMIQUES
DE LA MONDIALISATION LINGUISTIQUE¹

Philippe Van Parijs
Université catholique de Louvain
Chaire Hoover d'éthique économique et sociale

Texte destiné au colloque facultaire
sur « Les Défis de la mondialisation » (mars 2001)
et à un volume collectif sur « Les Nouvelles questions sociales »

Un de mes anciens chercheurs a épousé une Indienne, un autre, une Coréenne. L'un deux vit et travaille maintenant aux États-Unis, le second, au Royaume uni. Tous deux sont sans doute désormais prisonniers de ce que j'appellerai ici le « rez-de-chaussée » du monde. Si les pays situés aux étages supérieurs veulent les récupérer et surtout, s'ils veulent retenir les centaines de milliers de leurs frères et sœurs plus jeunes, ils se trouvent confrontés à un dilemme cruel : soit perdre leur âme, soit perdre leur cœur; soit s'accommoder de l'érosion de leur culture, soit se résigner au démantèlement de leur système de solidarité. Je me demanderai en finale s'il existe une manière crédible d'échapper à ce dilemme. Mais je voudrais d'abord montrer qu'il existe en introduisant pas à pas quatre hypothèses dont la conjonction permet de croire qu'il se manifesterà de manière de plus en plus aiguë.

1. Le principe de territorialité linguistique en contexte de mondialisation

Les statistiques linguistiques utilisées dans le monde sont inévitablement arbitraires. Elles ne le sont pas tant parce qu'il est difficile de déterminer ce que signifie la maîtrise d'une langue, mais parce qu'il est ultimement arbitraire de décider si deux manières de parler constituent des langues

¹ Ce texte est la traduction par Marie-Pierre Boucher (UQAM) d'un article publié sous le titre « The Ground Floor of the World » dans la *International Political Science Review* 21 (2), 2000, pp.217-233, et préparé dans le cadre du programme de recherches dit de « Pôle d'attraction universitaire » portant sur « The New Social Question » (SSTC, PAI 4/32). Une première version en a été présentée à la 11th International Conference of the Society for the Advancement of Socio-Economics (Madison, Wisconsin, 7-11 septembre 1999) et discutée à la 21^e rencontre annuelle du September Group (All Souls College, Oxford, 3-5 Septembre 1999). Je tiens à remercier Samuel Bowles, Jean Laponce et Erik Olin Wright pour leurs commentaires.

distinctes plutôt que deux variantes d'une même langue². Néanmoins, on admet généralement qu'il existe environ 6000 langues vivantes, et que plus du tiers disparaîtra peu à peu car elles sont parlées par moins de mille personnes. Sur ces 6000 langues, les dix premières sont parlées par plus de 50 % de la population mondiale, les 20 premières par plus de 65 % et les 100 premières par plus de 90 %.³

Dans les communautés agraires traditionnelles, les langues évoluaient lentement au gré de la variation des taux de croissance et de décroissance démographiques, à mesure que les nouveaux-nés élevés dans une langue faisaient plus ou moins que remplacer les locuteurs plus âgés que la mort a rendus silencieux. L'émergence de l'État-nation et des empires coloniaux a bouleversé, plus ou moins brutalement, la suprémacie de ce trend démographique lent. Ainsi, durant la période révolutionnaire en France, on avait chargé l'abbé Grégoire de l'inventaire linguistique de la nation. Il fut consterné de constater que combien peu de gens connaissaient le français, à ses yeux pourtant « la seule vraie langue de la France ». Il recommanda dès lors d'« anéantir les patois » et d'« universaliser l'usage de la langue française » (Citron, 1999 : 13). En France comme ailleurs, on y est parvenu surtout par la voie de l'instruction publique obligatoire (voir Gellner 1983), ainsi que, jusqu'à un certain point, par le biais du service militaire obligatoire (voir Brubaker 1992). C'est ainsi que fut mis en place un mécanisme puissant de substitution des langues nationales aux parlers locaux. En effet, les parents adoptaient graduellement la langue d'enseignement pour s'adresser à leurs enfants, en partie pour préparer ceux-ci à l'école, en partie pour s'adapter à l'accroissement de la mobilité intra-nationale résultant de l'industrialisation et de l'urbanisation, elles-mêmes facilitées par cette diffusion de la langue officielle.

Tandis qu'augmentait la migration transnationale des individus et des familles, la même stratégie d'instruction obligatoire dans la langue nationale, couramment associée à la stigmatisation des langues d'origine, était largement utilisée pour assurer l'assimilation des immigrants et de leurs descendants, y compris, à nouveau, à travers l'adoption par les parents de la langue nationale pour parler à leurs enfants. Ainsi, un même mécanisme a permis aussi bien l'assimilation des minorités nationales implantées dont la langue d'origine différait de la langue officielle que celle des minorités ethniques issues de l'immigration. Dans les deux cas, le processus peut être décrit, selon la métaphore instructive de Gellner, comme une transformation de l'espace linguistique et de retransformation incessante de cet espace à mesure que de nouvelles taches apparaissent) d'une peinture de Kokoshka en une toile de Modigliani, c'est-à-dire d'un

² Par exemple, le macédonien est-il une langue distincte ou n'est-il qu'une variante de la langue bulgare ? Pourquoi le néerlandais (la langue officielle de la Flandre et des Pays-Bas) devrait-il être distingué de l'allemand, et non le shwyzdütsch (la famille des dialectes parlés dans les cantons allemands de la Suisse), alors que la distance linguistique au hochdeutsch est la même dans les deux cas ? A coup sûr pareille question n'est pas résolue par le fait qu'une autorité politique se soit à un certain moment trouvée en position de doter un dialecte d'une forme écrite distincte.

³ Voir Appendice 1 et Wardhaugh (1987: 1), Depecker (1997: 110-111), Crystal (1997: 286-7) ainsi que le site internet « Ethnologue: Languages of the World ».

patchwork bigarré de taches de couleurs en une juxtaposition nette de surfaces unies démarquées par des lignes fermement dessinées.

Dans un contexte post-agraire où les contacts sont fréquents et la mobilité élevée, le type de mécanisme étatique, « top-down », analysé par Gellner, n'épuise cependant pas le phénomène de remplacement d'une langue maternelle plus faible par une langue plus forte. Jean Laponce (1984, 1993a, 1983b) a bien décrit un autre type de mécanisme qui se révélera crucial pour mon propos. Il correspond en quelque sorte à une version douce de la modiglianisation de Gellner, à un mécanisme « bottom-up » plutôt que « top-down », populaire plutôt qu'étatique. Le noyau de ce mécanisme peut être exprimé dans cette formule synthétique : « Plus les gens sont gentils les uns envers les autres, plus les langues sont féroces les unes vis-à-vis des autres ». Les langues peuvent coexister pendant des siècles lorsqu'il y a peu ou prou de contacts – pensons au yiddish de l'Europe de l'est, à l'araméen en Turquie (Barnet 1968), ou aux nombreuses langues autochtones de l'Amérique précolombienne. Mais aussitôt que les gens se mettent à parler, à échanger, à travailler les uns avec les autres, voire à faire l'amour et faire des enfants ensemble, une des deux langues sera progressivement mais inexorablement remplacée par l'autre, par celle que l'on est plus motivé à apprendre parce qu'elle est plus prestigieuse ou plus largement répandue⁴.

Même en l'absence d'assimilation « top-down », le passage de Kokoshka à Modigliani s'effectue à un rythme que l'on peut supposer d'autant plus rapide que les interactions trans-communautaires sont intenses et que l'inégalité de statut est grande entre les langues concernées. Il arrive souvent que les deux types de mécanismes se renforcent mutuellement. Mais parfois le mécanisme conceptualisé par Laponce est observable dans une forme relativement pure – et fait alors l'objet de perceptions nettement divergentes, selon la communauté à laquelle chacun appartient –, notamment au Québec depuis 1975, en Flandre entre 1898 et 1932, et à Bruxelles tout au long du XX^e siècle. Dans ces contextes, en effet, le bilinguisme officiel est supposé avoir débranché le mécanisme à la Gellner pour ce qui concerne les langues reconnues, mais la langue dominante (l'anglais au Canada, le français en Belgique) n'en a pas moins poursuivi sa diffusion au détriment de la langue la plus faible par l'effet de taux de conversion linguistique différentiels tant de familles d'origine que de familles immigrées. Parce que la langue est un moyen de communication, la plus fragile possède souffre d'une vulnérabilité intrinsèque qui n'affecte pas de la même manière les autres composantes d'une culture, telles que les pratiques religieuses ou les habitudes culinaires.

Dans les sociétés à forte mobilité, la stratégie qui permet de protéger le plus efficacement les langues vulnérables consiste à appliquer avec fermeté le principe de territorialité linguistique : *cuius regio, eius lingua*. Il s'agit de prescrire l'utilisation publique d'une langue plus faible sur un territoire donné, au sens où elle est la seule admise sur ce territoire en ce qui concerne

⁴ Voir par exemple les statistiques portant sur la langue parlée par les couples mixtes (français/anglais) au Canada (Laponce, 1993b : 34-35).

l'administration publique, la vie politique, les procédures judiciaires et surtout, l'enseignement public obligatoire. Cette stratégie a été étroitement associée à la formation de nouveaux États souverains (de la Norvège à l'Ukraine), mais elle a aussi été instaurée dès sa formation dans une confédération hautement décentralisée et plurilingue telle que la Suisse (Papaux, 1997), de même qu'elle a été introduite, à la suite de fortes pressions exercées par la communauté linguistiquement dominée, dans un certain nombre d'États plurilingues tels que la Belgique en 1932 (avec un certain nombre d'exceptions qui se sont avérées explosives) et au Canada en 1975 (avec la célèbre Loi 101). Dans un monde où les contacts et les mouvements de population sont fréquents, il n'existe pas d'autre moyen de protéger durablement les langues vulnérables (et dès lors sans doute pas d'autre moyen d'assurer durablement la paix linguistique) sinon en instaurant vigoureusement un principe de territorialité : lorsque des gens envisagent s'installer sur un territoire donné, il faut qu'on leur demande, aimablement mais fermement, d'avoir l'humilité d'apprendre la langue locale, même si leur propre langue est beaucoup plus répandue, même s'ils sont sincèrement convaincus de sa supériorité.

Pour cette raison, à mesure que la démocratie se répand et se consolide à travers le monde, en particulier dans la majorité d'États dont la population est plus que marginalement plurilingue – gardons à l'esprit qu'il y a 6000 langues mais seulement 212 États souverains – le principe de territorialité linguistique doit jouer et jouera un rôle de plus en plus important. En l'absence d'un tel principe, il n'y a, semble-t-il, pas d'espoir de paix durable en Flandre, au Québec ou en Catalogne, pas plus qu'au Kosovo, au Kurdistan, au Timor Oriental ou au Sri Lanka. Sans lui, on ne peut envisager plus qu'une survivance précaire pour plus qu'une petite minorité de langues. L'importance croissante du principe de territorialité pour la préservation des langues plus faibles constitue dès lors ma première prémisse.

2. La convergence vers une *lingua franca* dans un contexte de mondialisation

Ma seconde prémisse concerne la composition des répertoires plurilingues. Le bilinguisme et le plurilinguisme sont des phénomènes qui existent depuis longtemps, surtout pour des populations stables dont la langue maternelle (ou « dialecte ») diffère plus ou moins fortement de la langue officielle d'enseignement et pour la plupart des familles migrantes partout dans le monde. Mais ce qui est relativement neuf – sauf pour une petite élite d'érudits et de commerçants –, c'est la connaissance de deux ou de plusieurs langues nationales par des non-migrants. En comparaison avec la lente dynamique touchant la première langue – dont le rythme est dicté par la succession des générations, même dans les régimes à la Gellner les plus impitoyables –, la dynamique des langues secondes fonctionne beaucoup plus vite et sont crucialement influencées par l'interaction des choix linguistiques de différentes personnes.

Qu'il soit effectué par les individus, les écoles ou les ministères de l'éducation, le choix de l'apprentissage d'une langue seconde peut être déterminé par plusieurs motifs, incluant la

(prétendue ?) beauté intrinsèque de la langue, le prestige de la littérature qu'elle permet de connaître, ou le degré de proximité par rapport à sa propre langue maternelle. Mais, maintenant que ce plurilinguisme touche plus qu'une minorité d'érudits, c'est surtout l'impact sur la quantité de possibilités d'accès direct à des personnes et à des documents (disponibles et potentiellement intéressants) qui détermine le choix d'apprendre une langue plutôt qu'une autre. Cette quantité est à son tour affectée, jusqu'à un certain point, par la lente dynamique des langues maternelles. Mais elle l'est encore plus par le choix de la langue seconde qu'effectuent des gens dont la langue maternelle est différente. Si j'habite en Suisse francophone, par exemple, mon intérêt à apprendre l'italien sera moindre si je sais que la plupart des Tessinois peuvent parler le français et mon intérêt à apprendre le schwyzdütch sera très faible si je connais le hochdeutsch et si je sais que tous les gens qui parlent le schwyzdütch le connaissent aussi.

Des décisions ainsi structurées interagissent fortement les unes avec les autres selon des configurations prévisibles dont certaines ont été élégamment explorées avec les outils de la théorie des jeux⁵. Il n'est pas difficile de comprendre, par exemple, que plus les interlocuteurs d'une langue donnée A (disons le français) apprennent une autre langue B (disons l'anglais), moins les autres personnes – et pas seulement ceux dont la langue maternelle est la langue B – ont de bonnes raisons d'apprendre la langue A. Il n'est pas non plus difficile de comprendre que plus il y a d'institutions et d'individus qui ont déjà adopté une langue donnée dans leur répertoire de langues étrangères, plus la motivation est forte pour que d'autres institutions et d'autres individus dans d'autres régions fassent le même choix. Une fois qu'une langue a pris de l'avance, il est probable qu'un effet boule de neige prenne forme, à mesure qu'un nombre sans cesse croissant de personnes converge vers la même *lingua franca*⁶.

Au fil de l'histoire universelle, il y a bien sûr eu de nombreuses *linguae francae* régionales, et plusieurs d'entre elles se sont ensuite repliées sur la communauté relativement petite de ceux qui l'ont comme langue maternelle. Ainsi, le grec a servi de moyen de communication dans tout le bassin oriental de la Méditerranée à des personnes aux innombrables langues maternelles – c'était par exemple la langue dans laquelle le Christ bafouillait avec Pilate –, mais, à la différence du latin, dont les variantes sont aujourd'hui répandues sur la Terre entière, il est confiné à l'espace où il servait de langue maternelle. Aujourd'hui, il existe encore un petit nombre de *linguae francae* régionales, telles que le Swahili dans de vastes régions de l'Afrique sub-saharienne, l'hindoustani dans le sous-continent indien, ou l'arabe classique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Mais il n'y a qu'une seule langue qui puisse espérer devenir la première (et selon toute probabilité la

⁵ Voir par exemple, les diverses problématiques présentées par Laitin (1988, 1993), Selten et Pool (1991) ou de Swaan (1993, 1998).

⁶ À l'origine utilisée en référence à un mélange de provençal et d'italien (la langue des Francs) qui servait de médium de communication entre les communautés linguistiques au temps de Croisades (voir Edwards, 1994 : 217), l'expression fait maintenant référence à toutes langues largement utilisées comme médium de communication entre diverses communautés dont, pour certaines, elle servait depuis toujours de langage maternelle ou que, pour d'autres, elle le soit devenue progressivement.

seule) *lingua franca* universelle de la première et (selon toute probabilité la seule espèce parlante de notre planète.

Ce n'est pas la langue la plus répandue en tant que langue maternelle et, si l'on permet au principe de territorialité linguistique de persister, elle ne le deviendra pas. Ce n'est pas non plus la langue dont la connaissance moyenne est la plus élevée, quoiqu'elle puisse le devenir bientôt. C'est une langue qu'aucune vertu intrinsèque, aucun avantage phonétique ou syntaxique, aucune supériorité esthétique ne prédestinait à ce sort exceptionnel. C'est un mélange nonchalamment prononcé d'un dialecte germanique parlé jadis dans le Schleswig-Holstein et d'un dialecte roman parlé autrefois en Normandie. C'est un idiome hybride qui s'est graduellement consolidé et lentement répandu à travers la plus grande des îles d'Europe, avant d'envahir des espaces plus éloignés étonnamment sous peuplés, et de commencer là, dans le plus pur style gellnerien, un travail d'épuration linguistique par conversion d'une impressionnante efficacité.

Cette langue – qui sait, vous l'aurez peut-être deviné – c'est l'anglais. C'est un dimanche matin que j'ai acquis la conviction de l'irréversibilité de son émergence en tant que *lingua franca* du monde – ce qui constituera ma seconde prémisse –, alors que je me trouvais dans la banlieue de Pékin, au cœur du domaine linguistique le plus peuplé – et donc, on aurait pu supposer, le plus résistant – du monde. Mon hôte m'avait amené dans un marché où l'on négociait des marchandises en gros. Deux marchands, l'un Chinois, l'autre Lithuanien, y marchandaient le prix d'un gros sac de chaussures. Ils ne le faisaient ni en russe ni en chinois, ni dans l'une ni dans l'autre des *linguae francae* des vastes empires dans lesquels ils vivaient respectivement, mais à ma surprise – à mille lieux de l'Angleterre et des États-Unis – dans un anglais très approximatif. Cette anecdote a fait plus pour me convaincre que toutes les statistiques que j'ai jamais lues. Les statistiques n'en constituent pas moins un précieux garde-fou. L'appendice 2 fournit dès lors deux tableaux permettant de rendre moins anecdotique la base empirique de mon argumentation.

3. La migration des hautement qualifiés (1) : le rez-de-chaussée comme attracteur linguistique

Le dernier rapport de l'OCDE sur les migrations met l'accent sur l'intensification d'une tendance récente, la migration de travailleurs hautement qualifiés pourvus d'un statut temporaire pouvant souvent, avec d'innombrables variations selon les pays, être rendu permanent. Outre son ampleur, ce que cette tendance a de plus frappant, c'est sa nature asymétrique. Entre 1992 et 1996, le nombre de personnes annuellement admises sous ce statut est passé, aux États-Unis, de 123 000 à 177 000, alors qu'il stagnait autour de 2000 par an en France pour la même période (SOPEMI, 1998 : table III.1). Alors qu'aux États-Unis, dans les années 1990, 70 % des étrangers pourvus d'un permis de travail temporaire faisaient partie des hautement qualifiés, et autour de 40 % en Grande-Bretagne et au Canada, ce pourcentage oscillait de 15 à 30 % en France. Il n'est dès lors pas surprenant que certains commentateurs français se soient alarmés lors de la

publication de ces chiffres, et encore davantage lorsque la presse mentionna qu'environ 40 000 citoyens français hautement qualifiés habitaient dans la seule Californie⁷.

Mon hypothèse est que cette asymétrie a partie liée au procès de mondialisation linguistique brièvement décrit au point précédent. Cette hypothèse découle de ce que je propose en guise de troisième prémisse : que la migration des travailleurs hautement qualifiés est (et sera de plus en plus) influencée par des considérations linguistiques. Qu'on me permette de conférer quelque plausibilité à cette affirmation de manière très simple. Supposons que vous fassiez partie des hautement qualifiés et que vous envisagiez de déménager dans un pays dont la langue n'est pas la vôtre. Votre choix sera certainement influencé par de nombreux facteurs, et par dessus tout par vos perspectives en matière d'emploi. Toutefois, (1) votre connaissance de la langue du pays aura une incidence majeure sur votre information sur les perspectives de travail ; (2) les chances que vous pensez avoir de convenir à un emploi sont fortement affectées par votre maîtrise de la langue du pays ; (3) si vous avez un conjoint et des enfants âgés de trois ans ou plus, le pays que vous êtes susceptible de choisir dépendra certainement de la langue qu'ils parlent et comprennent, ou pourraient apprendre facilement ; (4) la chaleur de l'accueil de la population locale d'un pays pour les étrangers va aussi dépendre du degré auquel ils peuvent s'attendre à ce que les nouveaux venus maîtrisent leur langue.

Ces considérations influencent à un certain degré tout type de migration, mais il existe quatre raisons qui permettent de supposer qu'elles ont un poids particulier dans le cas de la migration de travailleurs hautement qualifiés. D'abord, ces derniers sont susceptibles d'avoir de bonnes perspectives d'emploi dans leur pays et peuvent dès lors se payer le luxe (par contraste avec la nécessité de simple survie qui meut bon nombre de moins qualifiés) de ne pas s'infliger, ainsi qu'à leur famille, des coûts d'ajustement linguistique importants. Deuxièmement, le type d'emplois pour lequel ils conviennent comporte généralement plus d'exigences linguistiques que les emplois non qualifiés. Troisièmement, la probabilité que les travailleurs hautement qualifiés et leur famille aient déjà, avant leur migration, une bonne connaissance d'au moins une langue étrangère est plus élevée que pour les autres travailleurs. Enfin, à la différence des moins qualifiés, il est plus probable que les hautement qualifiés aient étudié à l'étranger et l'endroit où ils ont étudié ne peut pas manquer d'influencer leur choix de l'endroit où ils pourraient ultérieurement envisager s'installer, tout en étant lui-même influencé, non seulement par l'identité des langues qu'ils connaissent, mais plus encore par celle des langues qu'ils considèrent important de mieux connaître⁸. Pour ces raisons, on peut s'attendre à ce que les travailleurs hautement

⁷ Voir Mamou (1999).

⁸ Par exemple, on affirme que les autorités académiques françaises craignent la chute du nombre d'étudiants étrangers dans leur pays (passés de près 140 000 en 1993 à un peu plus de 120 000 en 1997, les enfants des résidents étrangers compris). La part française de la population étudiante étrangère mondiale a rapidement décliné entre 1985 et 1997, passant de 13,6 % à 8,5 %. Cela se compare pauvrement, non pas tellement avec les 560 000 aux États-Unis, mais avec les 200 000 en Grande-Bretagne et avec les 180 000 en Australie. Un site internet quadrilingue a été mis en place afin de renverser la tendance. **REF**

qualifiés aient une tendance plus prononcée que les autres travailleurs à migrer vers les pays dont les langues sont les plus diffusées (et qu'il est dès lors plus utile de connaître), et ce biais est susceptible d'augmenter à mesure que les langues deviennent plus inégales à cet égard.

Dans un monde où certaines langues maternelles sont devenues des *linguae francae* régionales, on peut supposer que ce type d'asymétrie engendre un certain nombre de bassins attracteurs régionaux, vers lesquels les travailleurs hautement qualifiés tendront à descendre, partant des collines linguistiques que constituent les pays dont les langues sont à peine connues à l'étranger. Mais dans un monde caractérisé par l'émergence d'une seule *lingua franca*, il s'agit bien plutôt de la formation d'un vaste rez-de-chaussée visible de toutes les collines et montagnes linguistiques du monde, des étages supérieurs où se parlent des langues maternelles plus obscures, plus impénétrables, mais où la *lingua franca* est toujours mieux connue. Ce rez-de-chaussée linguistique inclut toutes les régions de la Terre dont langue officielle est la *lingua franca* mondiale : essentiellement, les îles britanniques, la majeure partie de l'Amérique du Nord et l'Australie. On peut voir dans les remarques de l'OCDE, et dans les données (certes peu systématiques) sur lesquelles elles se fondent un reflet de cette tendance.

En effet, notre troisième prémisse – l'hypothèse selon laquelle les travailleurs hautement qualifiés ont une propension de plus en plus marquée à migrer vers des pays qui ne nécessitent pas la connaissance d'une langue étrangère –, induit directement cette conséquence : si la langue parlée dans certaines régions devient la *lingua franca* du monde et si d'autres régions appliquent le principe territorial, on peut alors s'attendre à la formation d'une asymétrie croissante produite par les courants migratoires des hautement qualifiés. Tandis que de manière exponentielle, l'anglais accède au statut de *lingua franca* mondiale, les travailleurs les plus qualifiés de la Finlande et de la Hongrie, mais aussi de l'Allemagne et de la France, vont se diriger de plus en plus vers le rez-de-chaussée anglophone, sans qu'aucune tendance correspondante ne conduise les mêmes travailleurs Américains ou Anglais vers le plateau français, et encore moins vers le sommet hongrois.

4. La réponse fiscale des étages supérieurs à l'exode des cerveaux

Du point de vue du rez-de-chaussée, tout cela paraît très bien. D'abord, l'inexorable expansion de la *lingua franca* apporte toutes sortes d'avantages indirects aux personnes issues de ce bassin. Par exemple, elles n'ont pas à se préoccuper d'apprendre une de ces langues compliquées et aux résonances parfois bizarres puisqu'elles ont de plus en plus de facilité à utiliser les hôtels, les restaurants, les taxis, même les autobus locaux et tous les trains autour du monde, exactement comme si elles passaient leurs vacances en Floride. Certaines d'entre elles vont même progressivement jouir du privilège de participer à n'importe quel congrès ou d'écrire dans toutes les revues internationales dans leur langue maternelle, espérant, de manière réaliste, être

immédiatement comprises par leurs pairs puisqu'elles supposeront que ces personnes peuvent leur répondre dans la même langue.

Mais l'incidence la plus pertinente pour mon propos est bien entendu que cette expansion de la *lingua franca* gonfle constamment le bassin des recrues potentielles pour les emplois hautement qualifiés qui se trouvent au rez-de-chaussée. Avec un tel bassin, les travailleurs peuvent se permettre d'être exigeants quant à leur choix⁹. Il est vrai que tous les habitants du rez-de-chaussée ne profitent pas de cette affluence. Si une université américaine offre un poste d'ingénieur à un Coréen, l'Américain qui aurait pu l'obtenir pourra être contrarié. Mais, dans une économie basée sur le savoir, propulsée par le capital humain, les performances des hautement qualifiés détournés vers le rez-de-chaussée constituent certainement un avantage indirect positif. Et, mis à part la langue, la perception de cet effet économique augmente l'attrait des emplois, ce qui contribue encore à accroître l'importance de ce détournement.

Il n'est pas surprenant que les choses ne paraissent pas si roses pour les étages supérieurs. Supposons que vous êtes le gouvernement uruguayen, ou finlandais, voire français, et vous offrez ce qu'il y a de mieux pour les jeunes, sans compter, ce qui implique la meilleure éducation possible et cette dernière comporte au moins un élément linguistique, c'est-à-dire l'apprentissage de la *lingua franca* mondiale. Il est profitable pour eux, et en principe aussi pour vous, qu'ils se spécialisent ensuite à l'étranger. Si vous les laissez choisir, il est clair qu'ils sauront où aller, pourvu qu'il n'y ait pas d'obstacles linguistiques majeurs : un endroit où ils savent qu'ils connaissent la langue et qu'ils veulent connaître encore mieux, c'est-à-dire quelque part au rez-de-chaussée du monde. Et une fois qu'ils s'y trouvent – même s'ils ne tombent pas amoureux d'une Coréenne ou d'une Indienne – il se pourrait bien qu'ils ne reviennent jamais. S'ils reviennent, ils seront constamment sensibles (de notre point de vue) aux offres d'emploi provenant du rez-de-chaussée. Étant donné l'asymétrie mentionnée plus tôt, il est clair que vous ne pouvez compter sur une immigration correspondante de travailleurs étrangers hautement qualifiés. Mais étant donné le rôle de plus en plus crucial que joue le capital humain dans la création de la richesse, vous ne pouvez vous permettre de vous passer d'eux, et vous voulez vous assurer qu'un nombre suffisant d'entre eux restera ou reviendra. Que pouvez-vous faire ? C'est ici qu'intervient ma quatrième hypothèse : si l'on veut contrecarrer l'asymétrie des flux de compétences, le seul instrument valable à la portée d'un gouvernement consiste à chercher à garantir la compétitivité des revenus nets des travailleurs hautement qualifiés en réduisant la taille du système redistributif qui opère à leurs dépens.

Cela pourrait prendre la forme d'une réduction des taux d'imposition affectant les revenus les plus élevés, ou d'une substitution des taxes à la consommation de forme proportionnelle ou

⁹ Plus de 70 % des travailleurs qui ont reçu un statut d'immigrant temporaire aux États-Unis en 1996 font partie des hautement qualifiés, tandis qu'ils sont moins de 7 % en France (SOPEMI, 1998 : table III.1). Voir aussi les propos tenus par Arthur Schlesinger sur la politique américaine d'immigration : « nous avons changé les règles de l'admission trois fois au cours de ce siècle – des origines nationales en 1924, à la réunification des familles en 1965, jusqu'à la nécessité des qualifications en 1990 ».

progressive par un impôt progressif sur les revenus, ou d'un élargissement des exemptions fiscales bénéficiant d'abord aux payeurs de taxes les plus riches. Cela pourrait même prendre la forme d'une réaffectation des dépenses gouvernementales en faveur des plus haut salariés : par le biais de représentations subventionnées à l'opéra, de parcours de golf publics, d'aéroports accessibles qui se substitueraient aux subventions accordées aux emplois peu rémunérés et aux avantages consentis aux chômeurs ; ou par le biais d'une amélioration de la qualité de vie et d'une augmentation de la sécurité dans les quartiers résidentiels aux dépens de l'éducation ou des services de transport public bénéficiant aux plus pauvres. En d'autres mots, pour les gouvernements des étages supérieurs soumis à cette pression, l'alternative semble consister à diminuer leur ambition redistributive en coupant dans les services de l'État social qui vont au-delà des programmes assurantiels et en réduisant les dépenses publiques affectées aux transferts réels des haut vers les petits salariés.

5. Le dilemme : perdre son cœur ou rendre l'âme.

Nous sommes passés de considérations concernant l'apprentissage des langues à d'obscures projections sur l'effondrement des États-providence nationaux dont les langues sont peu parlées – ce qui va graduellement désigner toutes les nations sauf celles où l'anglais est déjà la langue nationale. Ce qui s'en dégage peut être résumé dans le dilemme annoncé au départ, maintenant reformulé grâce à **nos** quatre hypothèses et aux conséquences qu'elles induisent directement :

(1) *Si* les pays veulent protéger leur (s) langue (s) menacée (s), ils devront insister (de plus en plus) sur le principe de territorialité linguistique (l'impératif territorial).

(2) L'anglais compose les portfolios linguistiques et y tendra de plus en plus (la première *lingua franca* mondiale).

(3) *Si* la langue maternelle d'une région donnée émerge comme *lingua franca* et *si* le principe territorial est appliqué ailleurs, les travailleurs hautement qualifiés vont être attirés de plus en plus vers les pays de *lingua franca* (le rez-de-chaussée du monde en tant que pôle d'attraction linguistique).

(4) *S'il* existe une asymétrie touchant l'exode des cerveaux et *si* on veut éviter la chute des niveaux de vie qui y est associée, alors les gouvernements des étages supérieurs n'ont pas d'autres possibilités que de réduire les taux d'imposition nets qui pèsent sur les revenus du travail des hautement qualifiés (compétition fiscale asymétrique).

Par conséquent, si on suppose que les États providence situés aux étages supérieurs ne peuvent tolérer un exode chronique des cerveaux et s'ils veulent contrecarrer cette tendance, l'hypothèse (4) a permis de poser qu'ils devront subir une cure d'amaigrissement, ou au moins couper dans les programmes solidaristes. En d'autres mots, il leur faudra *y laisser leur cœur*. La conjonction des hypothèses (1) à (3) implique quant à elle qu'une asymétrie redevable à la migration des hautement qualifiés est inévitable, mais seulement dans la mesure où les pays où se

parlent les langues les plus vulnérables cherchent à les préserver, en visant de cette manière à pérenniser leur culture particulière. En d'autres mots, la forte pression exercée sur le cœur des étages supérieurs peut seulement être baissée s'ils acceptent d'y *laisser leur âme*.

Pour paraphraser, les pays situés aux étages supérieurs peuvent éviter l'arrêt cardiaque pronostiqué mais, seulement à la condition qu'ils cessent de protéger leurs langues nationales de manière à favoriser l'implantation équitable de la *lingua franca* sur leur territoire, comme s'il s'agissait de sa transmission dans ses territoires d'origine. Si cette attitude s'universalisait, cela induirait concrètement un nivellement progressif de la surface linguistique de la terre et, étant donné l'augmentation de la mobilité du capital humain autour du monde, cela provoquerait aussi l'intensification de la compétition entre tous les États afin d'attirer ou de retenir les travailleurs très qualifiés. Néanmoins, les premiers à agir – les premiers à perdre leur âme – en tireraient un avantage évident. En assurant un environnement accueillant aux travailleurs hautement qualifiés qui possèdent une connaissance suffisante de la *lingua franca* mondiale (ainsi qu'à leur famille), ils partageraient (même imparfaitement) avec le rez-de-chaussée actuel les bénéfices considérables que fournit l'asymétrie, et perdre leur âme sera alors le prix que ces pays pourraient vouloir payer pour éviter une perte de leur cœur inutilement tôt ou inutilement importante. En d'autres mots, laisser tomber le principe de territorialité linguistique va provoquer l'accroissement du fossé concernant les capacités associées à la compétition pour le capital humain. Cependant, le cœur des premiers pays à rendre l'âme ne cessera pas d'être menacé par la compétition fiscale et sociale provenant de l'incorporation de nouvelles régions dans le rez-de-chaussée linguistique, mais, cette pression sera moins élevée que celle qui s'exerçait sur eux lorsqu'ils devaient verser des primes supplémentaires à leurs travailleurs qualifiés étant donné le plus petit bassin d'où ces derniers devaient être arrachés¹⁰.

Chacune des hypothèses factuelles que j'ai posées gagneraient sans aucun doute à être appuyées par des recherches empiriques plus poussées et à être mieux formulées. Mais je suis suffisamment confiant dans la solidité du modèle formé par celles-ci, notamment concernant l'approfondissement du dilemme où conduit la seconde hypothèse – l'émergence désormais inexorable d'une *lingua franca* mondiale. Quoiqu'il en soit, même si mes quatre hypothèses sont vraies, on devrait continuer à se demander si leur association provoque un véritable dilemme.

« Qu'est ce que toute cette histoire à propos de la perte du cœur ? », pourrait-on se demander, « on devrait plutôt parler de domestiquer Léviathan ou Procuste. La crainte d'un exode des cerveaux est bénéfique pour les étages supérieurs si elle contrecarre la propension de leurs États procustéens à égaliser par le biais de la fiscalité ». Pour s'attaquer à ce type de défis, il n'est pas nécessaire de nier que la disciplinarisation des gouvernants grâce à une base imposable variable

¹⁰ En accroissant massivement la mobilité, l'abolition mondiale de la diversité linguistique exercerait une forte pression sur le cœur de toutes les nations. En comparaison, le maintien de la diversité linguistique dans un contexte où existe une *lingua franca* réduit la compétition totale (toutes les places ne sont pas de véritables occasions pour les travailleurs hautement qualifiés) mais désavantage tous les pays ne partageant pas la *lingua franca* par rapport à cette concurrence.

peut parfois fournir un levier puissant et salutaire afin d'instiller le respect pour les règles du droit, ou pour encourager l'efficacité du secteur public, ou pour promouvoir un meilleur agencement entre l'offre gouvernementale de biens publics et les besoins authentiques de la population. Mais nous vivons dans un monde où la mondialisation, la privatisation, le déclin des syndicats contribuent à l'inégalisation croissante des revenus. Nous vivons aussi dans un monde où la sécurisation, l'instabilité des ménages et la mobilité géographique ne cessent d'éroder et d'atténuer la centralité de la fonction familiale de distribution des revenus. Pour ces raisons, le rôle redistributif du système fiscal est plus crucial que jamais si l'on veut tendre vers plus de justice sociale¹¹. S'il arrive que, dans le sillage du capital financier et industriel, on doive immuniser le capital humain des anglophones des étages supérieurs contre l'impôt redistributif, il est alors vraisemblable que tous ceux qui se préoccupent de justice distributive se sentent inquiets. Le premier volet du dilemme, incidemment, ne peut être écarté sous le prétexte qu'il serait inoffensif.

« Qu'est-ce que toute cette histoires à propos de rendre l'âme ? », pourrait-on demander ensuite, « dans un monde où existent une mobilité élevée et des contacts fréquents, la suppression du principe territorial va certainement tendre à aplanir la surface linguistique de la terre. Mais la planète sera tout au plus formée d'un ensemble de républiques irlandaises, où subsisteront ici et là quelques vestiges des langues locales – sur les noms des places, des gens et de quelques institutions – et où l'on entendra prononcer de manière idiosyncrasique la *lingua franca* maintenant promue au statut de langue maternelle. Pourquoi cela devrait-il représenter une perte, surtout en comparaison des prodigieux bénéfices économiques et culturels qui résulteront du partage d'une même langue mondiale ? Car nous partagerons tous non seulement les avantages dont jouissent déjà les habitants du rez-de-chaussée – nous pourrons tous profiter de l'avantage que procure l'utilisation de notre langue maternelle dans toutes les salles de conférence et halls d'hôtel du monde –, mais nous aurons accès à beaucoup plus : même dans les marchés, les fermes ou les terrains de jeux les plus reculés, nous pourrons immédiatement comprendre ce que disent les gens de la place, puisque la pénétration des media mondiaux et l'augmentation massive de la mobilité transnationale empêcheront la formation de dialectes mutuellement inintelligibles. De nouveau, les êtres humains « seront un seul peuple et parleront la même langue », et ainsi, probablement, « rien désormais pour eux ne sera irréalisable » (Genèse, 11.6). Existe-t-il des raisons qui nous empêchent d'espérer cette ère nouvelle pour le progrès du genre humain, sinon la peur irrationnelle qu'un Dieu jaloux revienne à la charge et démolisse notre nouvelle Tour de Babel ? »

Oui, ces raisons existent et pas seulement pour cette petite minorité de linguistes professionnels, dont on peut comprendre leur mécontentement à perdre plus de 99 % de leur

¹¹ Je présente en défends ma conception de la justice sociale dans Van Parijs (1995). Cependant, cette affirmation peut être soutenue de diverses manières par rapport aux implications de la justice sociale, dont certaines interprétations sont peu convaincantes.

objet, ou encore pour cette plus petite minorité des traducteurs et interprètes qui y perdraient leurs sources de revenus, ou pour un de ces rares esthètes qui aiment s'abreuver aux délices des différentes sources linguistiques. Je sympathise avec ceux qui vont déplorer n'entendre parler qu'anglais dans les cafés des villages de Toscane ou dans les ruelles des favelas de Rio. Mais pour chercher à comprendre réellement l'attrait qu'a pour nous l'idée d'une communication universelle, des arguments plus forts sont nécessaires. Ces arguments existent : ils sont de deux types.

Le premier type d'argument concerne l'ensemble des bénéficiaires à long terme de la diversité linguistique. En vertu de la nature et de la portée présente et future des media, la diversité linguistique est la meilleure protection, et progressivement la seule, de la diversité culturelle. Et cette dernière permet, dans la vie privée comme dans la vie publique, une diversité d'expériences qui bénéficiera sans doute à long terme à la totalité de l'espèce humaine. De plus, la diversité linguistique est aussi le plus sûr, et progressivement le seul frein possible et acceptable à la mobilité transnationale des personnes. C'est ainsi un stabilisateur de population appréciable, qu'il s'agisse de ralentir la désintégration de petites communautés ou d'augmenter la viabilité économique et politique des institutions de solidarité. En dépit des coûts incontestablement élevés qu'impliquent les obstacles à la communication transnationale et les investissements nécessaires à l'apprentissage d'une langue seconde, les conséquences à long terme qu'induirait la perte de la diversité linguistique sont telles que l'intérêt général demande sa préservation par le biais d'un renforcement du principe de territorialité linguistique. C'est ainsi que s'énonce ce premier d'argument. Pour établir sa justesse, une description plus précise de l'intérêt général est sans doute essentielle, et des preuves plus appropriées seraient nécessaires pour établir des pronostics. Mais étant donné l'irréversibilité du processus, **que je m'en tienne** à des spéculations ne permet pas d'écarter ce type d'argument.

Le second type d'argument est beaucoup moins hypothétique. Il est lié à ce qui arrive inévitablement lors du passage d'une situation de diversité linguistique à un contexte de domination linguistique monopolistique. Parler une langue distincte de celle adoptée comme *lingua franca* encourt des désavantages. Les gens dans cette situation doivent assumer le coût élevé que représente l'acquisition des compétences dans une langue étrangère. Même après avoir supporté ce coût, ils continuent à être défavorisés par rapport à ceux dont c'est la langue maternelle, en regard de la concurrence économique et politique. Leur estime de soi peut même être sérieusement minée, étant donné le rôle constitutif que joue leur langue maternelle dans la formation de leur identité (de leur propre point de vue ou de celui des autres). Mais aussi longtemps que le principe de territorialité linguistique est solidement implanté, les gens pour qui la langue maternelle est distincte de la *lingua franca* jouissent de ce bien dans au moins une région du monde ou, pour utiliser la métaphore éclairante de Benedict Anderson (1993 : 615), la maîtrise de cette langue constitue, *a contrario*, une taxe douanière pour tous les résidents étrangers, y compris pour les anglophones. Mais si on laisse périr ce bien, ceux pour qui l'anglais n'est pas la

langue maternelle ne devront pas seulement défrayer les coûts de l'apprentissage d'une langue et des désavantages encourus partout où est massivement utilisée la *lingua franca*, ils devront commencer à payer des taxes douanières sur leur propre territoire. L'argument, ici, n'est plus que la perte de la langue entraîne la perte de l'âme et que cette dernière n'est pas dans l'intérêt à long terme du genre humain, toutes choses considérées. C'est plutôt que le procès par lequel les âmes se perdent implique nécessairement une considérable inégalité injuste.

On peut admettre que cette injustice soit passagère : les francophones qui parleront anglais dans l'espace linguistique mondialisé de demain n'en souffriront pas davantage que les Bretons francophones de la France contemporaine. Mais la transition peut être suffisamment longue et dure pour qu'elle ait un impact négatif sur plusieurs générations. On peut admettre aussi que l'injustice pourrait en principe être diminuée grâce à des compensations versées par ceux qui en bénéficient. Les pays de la *lingua franca* pourraient au moins assumer l'ensemble du fardeau financier que constitue l'apprentissage de la *lingua franca* dans le reste du monde. Il n'en resterait pas moins que cette partie du monde aurait encore à défrayer l'énorme coût d'opportunité qui résulterait du temps passé à apprendre cette langue. De plus, un tel partage des coûts ne compenserait en rien le désavantage systématique dont souffriraient les personnes pour qui l'anglais n'est pas la langue maternelle, non seulement au cours de leurs interactions économiques et politiques dans le monde, mais aussi à la maison où ils seraient abandonnés avec les blessures infligées à leur estime de soi par l'évanescence d'une langue à laquelle ils s'identifient. Dans tous les cas, quelle perspective politique nous permet d'envisager un partage, même infime, des coûts ? Comment pourrions-nous convaincre les électeurs des pays de *lingua franca* qu'ils doivent quelque chose aux autres ? Après tout, ils n'ont pas forcé le reste du monde à choisir cette langue particulière qui leur convient si bien. Le reste du monde n'a pas davantage envisagé ce choix comme un don qui requerrait un tel contre-don. Les chances qu'une injustice temporaire mais importante se produise fournissent alors un second argument en faveur de la préservation du principe de territorialité linguistique, contre la résignation à la perte de l'âme¹².

6. Trois stratégies pour adoucir le dilemme

Si l'on accepte l'hypothèse posée, nous faisons donc face à un véritable dilemme. D'un côté, la contre-attaque fiscale des étages supérieurs – perdre son cœur – est clairement inadmissible du point de vue éthique. D'un autre côté, la suppression du principe territorial représente une perspective guère plus tentante : non seulement parce que la perte de l'âme, la disparition de la diversité culturelle, pourrait nuire, à long terme, à l'intérêt général, mais aussi parce que le processus y conduisant va nécessairement produire plusieurs inégalités injustes et les laisser sans compensation. Il est alors légitime que les pays des étages supérieurs tentent d'éviter la perte de

¹² Développer la notion de justice que demande cet argument n'est pas simple. Voir Van Parijs (1995) pour une tentative en ce sens.

leur âme et de leur cœur. Mais, dans la mesure où l'on accorde du poids à mes quatre hypothèses, ils ne peuvent le faire qu'en assumant l'énorme coût que représente l'hémorragie d'un capital humain qui leur est cher. Y a-t-il quelque espoir de réduire ce coût ? En fait oui, on peut envisager trois, et seulement trois, stratégies¹³.

La première consiste à mondialiser la redistribution. Si la fonction cardiaque est entièrement prise en charge à l'échelle mondiale, on pourrait assurer à chaque territoire qu'il puisse véritablement protéger son âme sans risquer d'y perdre le cœur. Même si, plus vraisemblablement, seulement une partie de la redistribution était organisée mondialement, la pression sur les systèmes de redistribution plus décentralisés en serait déjà significativement allégée. Une augmentation touchant l'organisation mondiale de la redistribution diminue en proportion la gravité de la perte de capital humain encourue par chaque pays, en particulier lorsqu'il se déplace à la recherche de rendements plus élevés : un pays perçoit un impôt sur l'activité de certains travailleurs qu'il verse à d'autres pays et, lorsque ces travailleurs s'expatrient, il continue d'imposer certaines activités, mais cette fois, à son propre avantage. L'augmentation de la redistribution organisée à l'échelle mondiale diminue d'autant les gains produits lorsque des capitaux rares sont attirés via une baisse des impôts. On peut alors s'attendre que la concurrence fiscale soit beaucoup moins féroce¹⁴. Bien sûr, la redistribution transnationale n'est pas chose facile. Même à l'échelle plus restreinte de l'Union Européenne, on est loin d'avoir atteint le niveau correspondant à celui de l'intégration par le marché. Mais ce qui est clair c'est que pour arriver à ce niveau et le dépasser, on devra être plus imaginatif qu'auparavant en créant les institutions transnationales de transfert qui puissent combiner autonomie, solidarité et responsabilité, ainsi que des institutions politiques supranationales qui puissent les soutenir¹⁵.

Supposons maintenant qu'il ne soit pas possible d'envisager une redistribution transnationale substantielle. Les étages supérieurs peuvent-ils alors retenir cette ressource de capital humain par un moyen qui soit moins destructeur que la concurrence par le biais de la réduction des taux d'imposition – et moins inefficace que l'interdiction de l'apprentissage de langues étrangères ? Il serait souhaitable que l'on puisse augmenter l'efficacité totale d'un pays sans devoir amputer son système de protection sociale. Mais il n'existe aucune raison de supposer un lien direct entre une plus grande efficacité et une augmentation de l'inégalité. On sait même que dans plusieurs cas, une redistribution plus égalitaire accroît au contraire le niveau total de l'activité économique – par exemple pour les soins de santé, l'éducation ou la propriété terrienne –¹⁶. De plus, pour un

¹³ Les trois stratégies peuvent être comprises comme des tentatives pour saper les conditions sur lesquelles repose notre quatrième hypothèse. Deux d'entre elles sont discutées dans la dernière partie de Van Parijs (1995).

¹⁴ Dans la mesure où la *lingua franca* touche aussi les moins qualifiés et provoque aussi parmi eux un biais migratoire important, une telle redistribution mondiale peut partiellement être envisagée comme une subvention mondiale accordée aux étages supérieurs afin de leur permettre de garder et nourrir la multitude des moins qualifiés qui autrement inonderait le rez-de-chaussée, indépendamment du fait que ce dernier puisse décider ensuite de contrôler ses frontières.

¹⁵ Voir Van Parijs (1999 et à venir) pour discussion ultérieure.

¹⁶ Voir par exemple Glyn et Miliband (1994), Bowles et Gintis (1998).

résultat économique donné, une utilisation intelligente des ressources actuelles – de la gestion de la circulation automobile en ville à une augmentation du contrôle par les travailleurs de leur environnement – peut accroître la qualité de vie totale de manière significative. Un pays des étages supérieurs qui n’offre pas aux travailleurs hautement qualifiés une moyenne de revenus net plus élevée que ne le font les pays du rez-de-chaussée peut alors continuer à essayer de refouler l’hémorragie sans diminuer ses aspirations redistributrices en trouvant des moyens d’augmenter sensiblement la qualité de vie moyenne.

Si cela ne fonctionne pas, dans la mesure où on a tout essayé afin de préserver le système de sécurité sociale et d’augmenter son efficacité, il ne reste alors qu’une dernière arme : inculquer un sentiment de loyauté parmi les travailleurs hautement qualifiés de telle sorte qu’ils restent chez eux, ou y reviendront, même en songeant qu’eux-mêmes et leur famille pouvaient désormais s’installer sans peine au rez-de-chaussée, grâce à leur compétence linguistique récemment acquise, et jouir là d’un niveau de vie plus élevé. Comment y parvenir ? S’il existe quelque espoir, il devrait venir d’une ou des deux directions suivantes. D’abord, tout ce qui concourt à lier authentiquement les personnes à la famille, aux milieux de travail et au voisinage, ne peut qu’accroître le coût émotif d’un départ. Si tout le temps de travail est passé dans un environnement impersonnel ou isolé, tout le temps de loisir face à l’écran de télévision et les achats effectués dans des supermarchés anonymes, il y aura peu à perdre. Mais si la vie est organisée de telle sorte que les proches, les collègues et les voisins maintiennent des relations chaleureuses les uns avec les autres, les liens personnels et les allégeances vont se développer et former un ingrédient très concret, personnel, de la loyauté nécessaire pour éviter que les hautement qualifiés soient retenus au loin par leur intérêt matériel égoïste. Ensuite, il existe aussi une forme de loyauté plus abstraite, un attachement patriotique au pays en soi, qui pourrait raisonnablement être entretenu délibérément. On ne songe pas ici à la promotion tonitruante des symboles nationaux, dont on pourrait douter de l’efficacité. Par contre, le développement d’institutions politiques, juridiques, économiques et sociales dont les citoyens seraient fiers, pourrait être plus efficace, au moins aussi longtemps que les programmes et les médias nationaux permettent que les citoyens soient au courant de l’existence de ces institutions et sachent pourquoi elles méritent leur fidélité. Paradoxalement, si l’éducation et la discussion publique peuvent persuader les citoyens de toutes classes qu’un système de distribution généreux est souhaitable, alors des taux élevés de taxation sur les hautement qualifiés peuvent leur fournir une raison de rester, autant – et probablement plus – qu’une raison de s’en aller.

La mondialisation de la redistribution, la poursuite de l’efficacité sans augmentation de l’inégalité et la stimulation de la loyauté sont les trois stratégies qui permettent quelque espoir aux étages supérieurs. Mais, même associées, du reste, elles ne feront tout au plus qu’adoucir ce dilemme qui les obsédera aussi longtemps qu’on parlera des travailleurs hautement qualifiés. En créant le rez-de-chaussée, la mondialisation linguistique génère graduellement un handicap qui pèse sur les pays situés aux étages supérieurs. Ce dernier est la source du dilemme émergent

dont les causes et les remèdes ont été schématiquement explorés dans cet article. Il est voué à être au cœur de la discussion politique dans les étages supérieurs et va s'y maintenir pour encore de nombreuses années.

Appendice 1: Population quant à la langue d'origine (en millions)

1	MANDARIN	885
2	ESPAGNOL	332
3	ANGLAIS	322
4	BENGALI	189
5	HINDI	182
6	PORTUGAIS	170
7	RUSSE	170
8	JAPONNAIS	125
9	ALLEMAND	98
10	WU CHINESE	77
11	JAVANAIS	76
12	CORÉEN	75
13	FRANÇAIS	72
14	VIETNAMIEN	68
15	TELUGU	67
16	YUE CHINESE	66
17	MARATHI	65
18	TAMIL	63
19	TURQUE	59
20	OURDOU	58

Source:

Site internet des Ethnologues: Languages of the World, Top 100 Languages by Population
(chiffres arrondis vers le haut, mis à jour en février 1999)

Appendice 2 : Illustrations de la mondialisation linguistique

Langues d'origine des documents officiels publiés par la Commission Européenne

	1955 (4 langues)	1980 (6 langues)	Fin 1990 (11 langues)
Français	100 %	60 %	40 %
Anglais	0 %	30 %	42 %
Autres	0 %	10 %	18 %

Références :

- Pour la moitié des années 1950 (European Coal and Steel Community) : de Swaan (1998: 1)
- Pour le début des années 1980 (estimations officielles) : Laponce (1984: 160)
- Pour la fin des années 1990 (chiffres officiels fournis par la Commission Européenne, 1997) : Smith (1998: 1).

Commentaire:

Ces chiffres sont instructifs parce que la langue utilisée dans les documents (avant leur traduction) témoigne de la langue utilisée lors des rencontres informelles servant à la préparation des documents, ainsi que la langue que les auteurs adoptent lorsqu'ils veulent s'assurer que les documents soient disponibles rapidement.

L'augmentation de l'utilisation de l'anglais, passant de 30 à 42 %, s'est produite malgré la diminution de la proportion des citoyens européens (et certainement aussi des fonctionnaires européens) pour qui l'anglais est la langue maternelle (chutant de 22 à 17 % pour la même période) ; elle est davantage redevable à la réunification allemande et à l'incorporation, dans la Commission Européenne, de l'Espagne, du Portugal, de la Grèce, de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande.

Proportion des résidents belges qui ont étudié en Belgique et qui affirment pouvoir parler correctement au moins une autre langue que leur langue maternelle

Âge:	55+	35-54	15-34
Peuvent parler correctement :			
l'autre langue nationale :	17%	23%	21%
l'anglais	11%	25%	36%
l'allemand	6%	5%	4%

Référence :

Revue de février 1999 de l'INRA Marketing Unit (Bruxelles) dans le cadre de TIBEM (Tweetaligheid in beweging - Bilinguisme en mouvement)

Commentaire :

Il est probable qu'aucune personne ne s'avancerait à affirmer que ces données reflètent l'appartenance à une génération donnée (et les situer alors dans une dynamique à long terme) plutôt que l'effet de l'âge (plus les gens vieillissent et plus ils oublient leur anglais mais pratiquent davantage leur allemand !).

Les données induisent toutefois en erreur, (1) parce que les plus jeunes améliorent sensiblement leurs compétences linguistiques plus tard dans la vie ; (2) parce que les éléments qui permettent aux personnes de juger leur compétence linguistique peuvent diverger d'un groupe à un autre ; (3) parce que l'échantillon utilisé sureprésente la région bruxelloise, où les compétences en anglais et dans la seconde langue nationale sont beaucoup plus développées qu'en Flandres ou en Wallonie ; et (4) parce que la diminution de la connaissance de l'autre langue nationale pour les périodes antérieures implique une augmentation de la connaissance du français par les Flamands (passant de 31 à 35 %) et un déclin postérieur de la connaissance du flamand par les francophones (déclinant de 12 à 4 %).

Il ne fait cependant pas de doute que les données traduisent l'altération de l'état linguistique de la Belgique au cours d'une génération.

Bibliographie

- Anderson, Benedict. 1993. "Nationalism", in *The Oxford Companion to the Politics of the World* (Joel Krieger ed.), Oxford: Oxford University Press, 614-619.
- Barnett, R.D. 1968. « Araméens », *Encyclopaedia Universalis* Vol.2, 1968, Paris: Encyclopaedia Universalis, 253-54.
- Bowles, Samuel & Gintis, Herbert. 1998. *Recasting Egalitarianism: New Rules for States, Communities and Markets*. London: Verso.
- Brubaker, Rogers. 1992. *Citizenship and Nationhood in France and Germany*. Cambridge (Mas.): Harvard University Press.
- Citron, Suzanne. 1999. "Une et indivisible", *Le Monde* 29 June 1999.
- Crystal, David. 1997. *The Cambridge Encyclopedia of Language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Delberghe, Michel. 1999. "Claude Allègre veut exporter le 'savoir-faire' éducatif français", *Le Monde* 6 July 1999.
- Depecker, Loïc. 1997. "Le plurilinguisme et l'avenir des langues", *Universalis* 1997. Paris: Encyclopaedia Universalis, 111-116.
- de Swaan, Abram. 1993. "The Evolving European Language System: A Theory of Communication Potential and Language Competition", *International Political Science Review* 14 (3), 241-255.
- de Swaan, Abram. 1998. "*The European Language Constellation*", University of Amsterdam: Amsterdam School Papers in Progress, December 1998.
- Edwards, John. 1994. *Multilingualism*. London: Penguin Books, 1995.
- Gellner, Ernest. 1983. *Nations and Nationalism*. Oxford: Blackwell.
- Glyn, Andrew & Miliband, David eds. 1994. *Paying for Inequality. The Economic Cost of Social Injustice*. London: Institute for Public Policy Research.
- Labbé, Christophe & Recasens, Olivia. 1999. "Un site pour inciter les jeunes étrangers à venir étudier en France", *Le Monde* 1 September 1999.
- Laitin, David D. 1988. "Language Games", *Comparative Politics* 20, 289-302.
- Laitin, David D. 1993. "The Game Theory of Language Regimes", *International Political Science Review* 14 (3), 227-239.
- Laponce, Jean. 1984. *Langue et territoire*. Québec: Presses universitaires de Laval. (English translation: *Languages and their Territories*. Toronto: University of Toronto Press, 1987.)
- Laponce, Jean. 1993a. "Do Languages Behave Like Animals?", *International Journal for the Sociology of Language* 103, 19-30.

- Laponce, Jean. 1993b. "The Case for Ethnic Federalism in Multilingual Societies: Canada's Regional Imperative", *Regional Politics and Policy* 1 (3), 23-43.
- Mamou, Yves. 1999. "Les cerveaux préfèrent les Etats-Unis", *Le Monde* 12.1.1999.
- Papaux, Alexandre. 1997. "Droit des langues en Suisse: Etat des lieux", *Revue suisse de science politique* 3 (2), 131-134.
- Reverchon, Antoine. 1999. "Le marché mondial de l'enseignement supérieur reste un fantasme", *Le Monde* 7 September 1999.
- Schlesinger, Arthur M. 1998. *The Disuniting of America. Reflections on a Multicultural Society*. Revised and enlarged edition. New York: W.W. Norton.
- Selten, Reinhard & Pool, Jonathan. 1991. "The Distribution of Foreign Language Skills as a Game Equilibrium", *Game Equilibrium Models* Vol. 4 (R. Selten ed.), Berlin: Springer, 64-87.
- Smith, Michael. 1998. "Anglais becoming top EU language", *The Financial Times* 4.1.1998, p.1.
- SOPEMI. 1998. *Trends in International Migration*. Paris: OCDE.
- Tréan, Claire. 1999. "La France se lance sur le 'marché' des études supérieures", *Le Monde* 12.1.1999.
- Van Parijs, Philippe. 1995. *Real Freedom for All. What (if anything) Can Justify Capitalism ?*, Oxford: Oxford University Press.
- Van Parijs, Philippe. 1998. "*Linguistic Justice*", paper presented at the seminar « Freedom, Justice and Responsibility », All Souls College, Oxford, May 1998.
- Van Parijs, Philippe. 1999. "*Just Health Care and the Two Solidarities*", Harvard Center for Population and Development Studies, Working Paper 99.03, 18p.
- Van Parijs, Philippe. Forthcoming. "Should Europe Be Belgian? On democratic citizenship in multilingual polities ", in *The Demands of Citizenship* (Iain Hampsher-Monk ed.), London : Cassell.
- Warhaugh, R. 1987. *Languages in Competition: Dominance, Diversity and Decline*. London: Blackwell.